

Longueur parcours
► 1^{ère} catégorie : 10,1 Km



Domaine privé / Non réciproitaire

AAPPMA «Les Pêcheurs de la Serre et du Vilpion» de MARLE
Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie

Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche



En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.